Soixantième année. - N ° 169 A Vendredi 4 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1823

24 – DORDOGNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Extrait de jugement

Date : 26 août 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
880 214 200 RCS Bergerac.
MARTY AURELIEN.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : fabrication - pose charpentes bois travaux couvertures..
Adresse : Fond de Borie, 24260 Mauzens-et-Miremont.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de M.Aurélien MARTY pour une durée de 5 ans.